

4 MARS

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATANE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg tenue le lundi 4 mars 2013 à 19 h 30 à la salle de l'école Albert-Morin, 10, 8<sup>e</sup> Rang, Saint-Jean-de-Cherbourg.

**Sont présents :**

Monsieur Jocelyn Bergeron, maire  
Madame Carolle St-Pierre, conseillère  
Monsieur Jocelyn Vézina, conseiller  
Madame Nathalie Bérubé, conseillère  
Madame Danielle Saucier, conseillère  
Monsieur Reynold Henley, conseiller

**Les membres présents forment le quorum.**

Est également présente madame Jacinthe Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire, Jocelyn Bergeron.

**2013-03-021 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur le maire a fait lecture du projet d'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur JOCELYN VÉZINA

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'adopter l'ordre du jour en laissant le point « Questions diverses » ouvert.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2013-03-022 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière a fait lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2013 tel que présenté.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2013-03-023 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET DES CHÈQUES ÉMIS POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER AU 28 FÉVRIER 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance des documents remis par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur REYNOLD HENLEY

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le Conseil de la municipalité approuve la liste informatique des chèques émis pour la période du 1<sup>er</sup> février au 28 février 2013 au montant de 15 352.07 \$ comme suit :

4 MARS

- ⇒ Comptes fournisseurs : 13 137.94 \$ numérotés consécutivement de 973 à 992 inclusivement ;
- ⇒ Salaires : 2 214.13 \$ numérotés consécutivement de 11157 à 11171 inclusivement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS****2013-03-024 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance des documents remis par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le Conseil de la municipalité approuve la liste informatique des comptes à payer au montant de 1 347.75 \$ ainsi que la facture # 3360 – Préparation de l'abrasif hiver 2012-2013 au montant de 1 724.63 \$ et en autorise le paiement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS****2013-03-025 BÂTIMENT MUNICIPAL MULTIFONCTIONNEL – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PIQM VOLET 2.1**

**CONSIDÉRANT QUE** les bureaux de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg sont logés dans l'ancienne école dont le bâtiment appartient à la commission scolaire des Monts-et-Marées ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette commission scolaire a transmis le 20 décembre 2012 à la municipalité un avis de résiliation de bail prenant effet le 22 mars 2013 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a déjà acquis l'ancien presbytère en vue de le convertir en bâtiment municipal multifonctionnel ;

**CONSIDÉRANT QU'**une demande d'aide financière peut être déposée au Programme d'infrastructure Québec-Municipalité sous le volet 2.1, pour la réfection de l'ancien presbytère en vue de le convertir en bâtiment municipal multifonctionnel ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à la majorité des conseillers, mesdames Nathalie Bérubé et Danielle Saucier ayant voté contre :

**QUE** la municipalité mandate la firme Roche Ltée à préparer et déposer une demande d'aide financière pour le projet de conversion de l'ancien presbytère en bâtiment municipal multifonctionnel ;

**QUE** la municipalité s'engage à couvrir sa part des frais dans l'éventualité qu'une aide financière soit accordée ;

**QUE** la municipalité autorise Mme Jacinthe Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le formulaire de la demande une fois celui-ci complété.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS****2013-03-026 BÂTIMENT MUNICIPAL MULTIFONCTIONNEL – MANDAT À LA FIRME ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL**

**CONSIDÉRANT** l'offre de services présentée par Roche Ltée, Groupe-conseil relative au bâtiment municipal multifonctionnel pour valider le concept de l'architecte en termes de structure et de mécanique du bâtiment et préparer une demande d'aide financière au *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités*, volet 2.1 ;

4 MARS

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité accepte la proposition de services, présentée par Roche Itée, Groupe-conseil, au montant forfaitaire d'honoraires et de dépenses de 8 100.00 \$, (taxes en sus) relative aux travaux à être effectués au bâtiment municipal multifonctionnel, ventilé comme suit :

- |   |          |
|---|----------|
| 1. <u>Structure</u>   | 2 900 \$ |
| Relevés sur le site de la structure existante, étude de faisabilité pour la transformation du bâtiment compte tenu du changement d'usage, estimation et recommandation. |          |
| 2. <u>Mécanique et électricité</u>  | 1 700 \$ |
| Relevés sur le site de la plomberie, la ventilation et l'électricité existantes, étude de faisabilité, estimation et recommandation.                                    |          |
| 3. <u>Demande d'aide financière</u> au <i>Programme d'infrastructures Québec-Municipalités</i> , volet 2.1.   | 3 500 \$ |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2013-03-027 BÂTIMENT MUNICIPAL MULTIFONCTIONNEL – MANDAT À MADAME ISABELLE DURETTE, ARCHITECTE**

**CONSIDÉRANT** l'offre de services professionnels en architecture présentée par madame Isabelle Durette, architecte, relative à l'étude d'aménagement de l'édifice sis au 3, 8<sup>e</sup> Rang, à être transformé en bâtiment municipal multifonctionnel ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité accepte la proposition de services, présentée par l'architecte, madame Isabelle Durette, au montant forfaitaire 800.00 \$, (taxes en sus) décrite comme suit :

- |   |           |
|---|-----------|
| 1. Une rencontre avec la Municipalité et l'ingénieur<br>Montant forfaitaire   | 350.00 \$ |
| 2. Une estimation des coûts pour aménager le bâtiment existant sis au 3, 8 <sup>e</sup> Rang, en bâtiment municipal multifonctionnel pouvant accueillir le bureau municipal, le bureau de poste et une salle de réunion pouvant servir de chapelle<br>Montant forfaitaire | 450.00 \$ |

Notes :

- 1) Ce montant exclut les honoraires professionnels d'expertise de la firme d'ingénieur.
- 2) Les coûts inclus le temps et les frais de déplacement.
- 3) Ces montants exclus toute modification à réaliser sur les esquisses préparées par M. Jean-Claude Bouchard en 2009. Si des modifications sont requises, des frais s'ajouteront à ces montants. Il en va de même si des rencontres supplémentaires sont nécessaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**2013-03-028 BÂTIMENT MUNICIPAL MULTIFONCTIONNEL – DÉPLACEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit relocaliser son bureau municipal et déplacer la fibre optique ;

**CONSIDÉRANT QU'**une proposition budgétaire pour le déplacement de la fibre optique a été présentée par TÉLÉCON au montant de 8 385.00 \$ (taxes en sus) ;

4 MARS

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité accepte la proposition budgétaire présentée par TÉLÉCON pour le déplacement de la fibre optique au montant de 8 385.00 \$ (taxes en sus) ;

**QUE** la municipalité autorise la MRC de Matane à ordonner les travaux de déplacement de la fibre optique ;

**QUE** la municipalité s'engage à couvrir les frais encourus pour exécuter les travaux de déménagement de la fibre optique ;

**QUE** le maire, monsieur Jocelyn Bergeron, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Jacinthe Imbeault, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **VENTE POUR TAXES**

Aucune vente pour taxes municipales en 2013.

#### **2013-03-029 TRAVAUX DE PAVAGE – MANDAT POUR EXPERTISE DE CHAUSSÉE**

**CONSIDÉRANT** la demande de soumission, sous invitation, pour la réalisation du mandat spécifique, expertise de chaussée et contrôle qualitatif, concernant les travaux de pavage sur la route de Saint-Jean (phase 3) ;

**CONSIDÉRANT QUE** les deux soumissionnaires invités, en l'occurrence Inspec-Sol inc. et LVM inc., ont répondu à la demande ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme Roche ltée, Groupe-conseil d'octroyer le contrat d'une somme de 11 014.61 \$ (taxes incluses) à la firme LVM inc. puisque celle-ci est le plus bas soumissionnaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur REYNOLD HENLEY

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité octroie à la firme LVM inc. le contrat d'expertise de chaussée et de contrôle qualitatif concernant les travaux de pavage sur la route de Saint-Jean (phase 3) au montant de 11 014.61 \$ (taxes incluses) ;

**QUE** la firme LVM inc. devra, avant la confirmation du mandat, transmettre à la municipalité les déclarations manquantes en vertu de sa politique de gestion contractuelle.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **2013-03-030 PLAN DE MISE EN ŒUVRE PRÉVU POUR L'ANNÉE 2 - ADOPTION DU RAPPORT**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame NATHALIE BÉRUBÉ

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg adopte le rapport d'activités préparé par le Service régional de sécurité incendie de la MRC de Matane concernant le Plan de mise en œuvre prévu pour l'année 2 – Saint-Jean-de-Cherbourg relatif au Schéma de couverture de risques de la MRC de Matane en matière de sécurité incendie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

4 MARS

**2013-03-031 CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ (COD) –  
RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame DANIELLE SAUCIER

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg renouvelle son adhésion au Centre de mise en valeur des Opérations Dignité (COD) au montant de 60.00 \$.**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS****2013-03-032 DEMANDE D'UN NOUVEAU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE - APPUI**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg appuie la demande faite au gouvernement fédéral afin qu'il s'engage à annoncer dans son prochain budget un nouveau programme dédié aux d'infrastructures.**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS****2013-03-033 CLD DE LA MATANIE – RENCONTRE SUR L’AFFICHAGE**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame NATHALIE BÉRUBÉ

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**D'**autoriser une personne à assister à la rencontre du 14 février 2013 au CLD de la Matanie sur l'affichage de différents attraits et bâtiments d'une municipalité.**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS****2013-03-034 RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI – CONSEIL CENTRAL DU BSL –  
DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame NATHALIE BÉRUBÉ

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg appuie financièrement la Table de concertation du BSL contre la Réforme de l'Assurance-emploi pour un montant de 20.00 \$.**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS****2013-03-035 PROJET ACCORDERIE DE LA MATANIE – SOUTIEN FINANCIER**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame DANIELLE SAUCIER

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg accorde une contribution financière de 50.00 \$ au projet Accorderie de la Matanie.**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS****DÉMISSION AU SIÈGE NUMÉRO 6**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la lettre de démission du conseiller au siège numéro 6, monsieur Pierre Drapeau. Constatant qu'il reste moins de 12 mois avant les prochaines élections générales, une élection partielle n'est pas nécessaire.

4 MARS

**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

La Cuisine collective débutera ses activités prochainement dans la municipalité.

**QUESTIONS DIVERSES**

- a) Cadets de la Sûreté du Québec
- b) Des rencontres auront lieu prochainement dans les municipalités pour parler de réorganisation municipale, d'entente possible, etc...

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire répond aux questions du public.

**2013-03-036 LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : madame NATHALIE BÉRUBÉ

et résolu à l'unanimité des conseillers :

**DE** lever la présente séance à 21 h 05.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

---

**JOCELYN BERGERON**  
Maire

---

**JACINTHE IMBEAULT, g.m.a.**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

*Je, soussigné, Jocelyn Bergeron, maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.*

---

*Jocelyn Bergeron, maire*